



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 2 juillet 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 15 h 30, le 2 juillet 2020,
via télé-rencontre, à laquelle sont présents et forment quorum
sous la présidence de la mairesse suppléante, madame
Christiane Beaudry

Messieurs Michel Charron, conseiller district 5
Jean-François Mills, conseiller district 4
Jean-Pierre Cholette, conseiller au district 2
Éric Deslongchamps, conseiller au district 1

Monsieur Mario Morin, directeur général, est également
présent.

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et
directives gouvernementales en regard de la
pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue
à huis clos, via télé-rencontre. De plus,
l'enregistrement de la présente séance sera déposé
sur le site Internet de la Municipalité.*

Aucune personne du public ne participe à la séance.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 15 h 30, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 15h30, madame Christiane Beaudry ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la
présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

212-07-2020

Sur proposition de monsieur Éric Deslongchamps, il est
unanimentement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance

09864



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 2 juillet 2020

3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Autorisation de construction/amélioration de chemins forestiers – Chantier Jacques
6. Période de questions
7. Levée de la séance

**5. AUTORISATION DE CONSTRUCTION/AMÉLIORATION DE
CHEMINS FORESTIERS – CHANTIER JACQUES**

213-07-2020

Attendu les coupes de bois prévues sur le territoire de la Zec des Nymphes et sur le territoire de la pourvoirie Domaine du Renard bleu Inc.;

Attendu que l'accès aux différents secteurs de coupes de bois prévues nécessitera la construction et/ou l'amélioration de chemins forestiers;

En conséquence, sur proposition de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

Que ce conseil donne son accord à la construction/l'amélioration de chemins forestiers, suivant les tracés montrés à la carte intitulée « Avis de travaux – Chantier Jacques », datée du 26 juin 2020.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS


7. LEVÉE DE LA SÉANCE

214-07-2020

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

De lever la séance à 15 h 39.


Christiane Beaudry
Mairesse suppléante


Mario Morin
Directeur général